

Compte-rendu de la réunion du comité directeur du mardi 17 décembre 2025 à 18 h à Arobase 2 - Futuroscope - Chasseneuil

Présents : Sandrine Millet, Annie Rougeon, Hubert Bailly, Pascal Lhommeau, Marc Bodin, Francis Leroux, Francis Lancereau. Florian Gonzalez.

Invité : Gildas Lesaicherre.

Approbation du compte-rendu /PV des AG Ordinaires/Extraordinaires du 15 novembre 2025

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Courrier reçu :

- Demande de Prise en charge d'une partie du coût de l'affiche « 50 ans club de Scorbé » qui organise le même jour la concentration départementale (29 mars 2026).

Le Comité rejette la demande mais précise que, comme pour les années précédentes, il propose la prise en charge du ravitaillement, de la location de la salle et fournit une subvention de 100 € pour couvrir les frais engagés.

- Récépissé de déclaration de Modification de l'association W863000343 : voir Annexe 2
- Mise à disposition d'un local pour les réunion auprès de la Maison des Sports (Futuroscope) : Convention signée par F Lancereau.
- Francis Lancereau a assisté à un Séminaire Coreg - Codep à Siorac de Riberac : Point de discussion à souligner en ce qui concerne les inscriptions Individuelles : il faudra les mettre dans la liste de diffusion. Autre point : Demande pour organiser l'AG CoReg 2026 en janvier 2027 .
- Recommandation de charger une charte graphique pour les AG CoDep.
- Réunion du CDESI : 2 collègues, présentation du règlement intérieur.
- ATTENTION : Responsabilité du Président en cas d'accident quant aux sorties des non licenciés qui ne doivent pas, de ce fait, rouler en club (en dehors des 3 sorties prévues pour un « Essai »).

Challenge 2025/2026

Reconduite du challenge des années précédentes, mais diffusion d'un tableau type Excel aux correspondants pour validation auprès du secrétaire du CoDep de leurs Randonnées/Brevets Cyclo.

Validation des projets 2026

- **Formation PSC1** : Chaque candidat doit faire cette demande via le CDOS 86 : <https://cdos86.fr/formation-civique-et-citoyenne/> pour choisir une date de formation et s'y inscrire ; le CoDep prend en charge 20 € sur justificatif sur les 60 € que coûte la formation.
- Galette des Rois le 16 janvier 2026 ; nous serons accueillis par le club des CTP : Annexe 1 , date d'envoi de l'invitation : vers le 24 décembre.
- Concours d'Éducation Routière à Migné-Auxances le 31 janvier 2026 : Annexe 3.
- Critérium Route (Gravel) ou VTT Départemental le 14 Mars 2026 à Saint Georges les Bx : Annexe 4.
- 14 février 2026 : Formation sur la sécurité routière le matin avec l'aide de la préfecture et l'après-midi une formation sur les demandes de subvention (ANS, présentation Cécile Guimbaud).

Remarque : Nous effectuerons la réunion dans la salle à Arobase 3 (RDC) au Futuroscope (le nombre de participants ne pourra pas être supérieure à 50, il faudra vous inscrire rapidement)

- Formation animateur : Voir Annexe 5
- Samedi 21 mars 2026 : journée cohésion féminines St Cyr
- Concentration départementale le 29 mars à Scorbé-Clairvaux (qui fêtera également ses 50 ans)
- Mai à Vélo :
Voyage en autonomie les 29, 30, 31 mai à Chantonnay (Vendée)
Une journée jeune à Migné Auxances, le 30 mai 2026 (Pascal Lhomeau)
- Randonnée des seniors : 4 juin à Montmorillon
- Dimanche 06 juin 2026 : sortie vélo féminine autour de Poitiers.
- Week-end féminin cyclo le 28, 29 et 30 août 2026.
Voir Annexe 6 : coût prévisionnel
- Tour de la Vienne : 12 et 13 septembre 2026.
- Randonnée « Endocycle » (lutte contre endométriose) date pas encore définie.
- Assemblée Générale le 21 novembre 2026 Montmorillon

Finances : Modalités participation CoDep (Annie)

- Participation à un voyage itinérant et voyage féminin : 19.00 € par personne
- Organisation d'une concentration, quand une salle a été louée : le CoDep paie la location de la salle plus les courses
- Organisation d'une randonnée ou brevet cyclo : 100.00 €
- Organisation de la randonnée senior : 100.00 €

Le Cyclo Randonneurs du Val de Gartempe (Montmorillon/Saulgé) se positionne pour organiser la rando des seniors 2026 . Le comité remercie le club et sa Présidente Josiane Carion, pour son hospitalité.

- Organisation de la galette des rois : Le CoDep paie la location de la salle + les brioches et les boissons.
- **Attention** : Tout club qui n'aurait pas remis le nombre de participants à leur randonnée ou brevet cyclo au plus tard au 15 septembre de l'année en cours ne pourra pas prétendre recevoir la somme de 100 € allouée par le CoDep.

Voyage Itinérant du vendredi 29 au dimanche 31 mai 2026

Pré-réservation pour 40 personnes du Gite de Chantonay (Vendée), bungalows de 4 personnes (T2).

3 parcours sont en cours d'élaboration (environ 130 km chacun) :

- Buxerolles - Chantonay
- Chantonay – Talmont – Chantonay
- Chantonay – Buxerolles

Coût : 119 euros par personne . Ce tarif inclus les 2 nuitées, les 2 petits déjeuners et diners du soir ainsi qu'un pique-nique pour le dimanche matin (retour).

Il est décidé en comité que le Codep prendra à sa charge 19 € / participant, il sera donc demandé une somme de 100 euros par participant.

Tour de la Vienne

L'hébergement à Lathus est acté et Annie Rougeon doit contacter le gîte pour réservation.

Il faudra également solliciter 2 clubs du Sud Vienne pour une aide : Montmorillon, St Savin, L'Isle Jourdain, Lussac les Châteaux, etc...

Regarder les circuits sud Vienne, prévoir le transport des bagages et ravitos : une camionnette ou fourgon est nécessaire : Francis Lancereau se renseigne pour une location chez Berger ou Super U.

Le Départ préconisé est le parking St Nicolas à St Benoit. Hubert se renseigne auprès de la mairie si cela est possible en particulier en ce qui concerne le parking voitures.

Divers

- Point sur les subventions accordées aux clubs (randonnée des Seniors, brevet (TARGE) lorsque le club qui l'organise ne fait pas de randonnée dans l'année)
- Devis séjour féminin dans les deux sèvres en pièce jointe les devis ainsi que le coût sur le week-end. Jean Michel est ok pour nous approvisionner en pique-nique et courses à faire.
- Point sur le VI Chantonnay du 29 au 31 mai, Annie Rougeon et Francis Leroux doivent échanger leurs dossiers des inscrits pour homogénéisation.
- Demande de subvention au Crédit Agricole : Annie
- Date à fixer pour l'ANS avec Cécile. (si ce n'est pas fait)
- Rappel aux clubs pour inscrire leur manifestations sur OIN et site CoDep
- Responsable de la Commission VTT/Gravel : Gildas LESAICHERRE, non élu donc en tant qu'observateur pour l'instant : lesaicherregildas@gmail.com
- Florian Gonzalez seconde Pascal pour prendre sa suite progressivement
- Demande de lots pour les enfants qui participent aux critérium et concours d'éducation routière. Demander au Département, Grand Poitiers, OMS etc.
Besoins :
 - 35 Diplômes débutant éducation routière
 - 25 Diplômes qualifié éducation routière
 - 25 Diplômes expert éducation routière
 - 50 Carte de route critérium VTT
 - 10 Carte de route critérium Route
 - 50 DIPLOME critérium
- Pass Vélo : voir Annexe 7

Prochaine réunion Arobase 2, 3ème étage le mardi 24 mars à 18 h

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 20h30.

Le Président

Francis LANCEREAU



Le Secrétaire

Francis LEROUX



Annexe 1

**CODEP 86
BULLETIN DE PARTICIPATION**

GALETTE DES ROIS du vendredi 16 janvier 2026 à 19 h

**Salle PUSH-10 Bd de l'Abbé Georges Frémont
(à côté de la Porte de Paris)
à POITIERS**

Club :

Participera à la galette des rois du vendredi 16 janvier 2026

Nombre de personnes :

**Bulletin à retourner par mail à :
Annie Rougeon :**

Mail : tresorier.codep@cyclotourisme86.fr

Tel : 06 34 96 90 72

Pour le vendredi 09 janvier 2026 au plus tard

Annexe 2



PREFECTURE DE LA VIENNE

Sous-Préfecture de Montmorillon
Bureau des associations
1, boulevard de Strasbourg
86500 MONTMORILLON
Tél. : 05 49 47 25 23
pref-associations-poit@viennne.gouv.fr

Le numéro
W863000343 est à
rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W863000343

Ancienne référence
de l'association :
0863005573

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le sous-préfet de Montmorillon

donne récépissé à **Monsieur le Vice-Président**
d'une déclaration en date du : **11 décembre 2025**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

SIEGE

dans l'association dont le titre est :

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA VIENNE

dont le nouveau siège social est situé : Maison des Sports - Téléport 1 - Arobase 2
avenue du Futuroscope
86360 Chasseneuil-du-Poitou

Décision(s) prise(s) le(s) : **15 novembre 2025**

Pièces fournies : Statuts
Procès-verbal

Montmorillon, le 12 décembre 2025

Pour le sous-préfet de
Montmorillon
La secrétaire administrative,



Nadine NEAUX

Annexe 3

**SAMEDI 31 Janvier 2026
MIGNE-AUXANCES**

**CONCOURS DEPARTEMENTAL
D'EDUCATION ROUTIERE**

Tu as 8 à 12 ans, viens participer au Concours Départemental d'Education Routière.
Programme : rendez pour 11 h00 (avec ton pique-nique)

Ce dernier comporte 3 phases :

- la connaissance du vélo
- la maniabilité
- le code de la route

**Les parents seront les bienvenus pour nous aider à l'organisation.
Tous les éducateurs de la Vienne seront les bienvenus.**

DEROULEMENT pour les Ecoles FFvélo.

- ✓ De 11h à 12h : Arrivée et entrainement
- ✓ A partir de 13h Epreuves en salle
- ✓ A partir de 14h Epreuves mania et mini ville
- ✓ 16 heures récompenses et goûter

BULLETIN D'INSCRIPTION CLUB
(A retourner par mail le 24 Janvier)

Nom du club : **N° du club :**

PARTICIPANTS				Noms des bénévoles et éducateurs					
Noms	Prénoms	Date de naissance	Licences N°	Noms	Prénoms	Numéro de Licences si encadrants	Parent	Encadrant	Type de diplôme

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pour les écoles de Migné-Auxances et alentours

Inscription avant le 24 Janvier

SAMEDI 31 Janvier 2026

MIGNE-AUXANCES

D'EDUCATION ROUTIERE

Tu as 8 à 12 ans, viens participer aux épreuves Départemental d'Education Routière.

Programme : rendez pour 9 h00

Ce dernier comporte 3 phases :

-la connaissance du vélo

-la maniabilité

-le code de la route

Non licencié Les parents doivent être présent durant les épreuves

DEROULEMENT.

- ✓ De 9h à 10h : Epreuves en salle
- ✓ De 10h à 11h Entraînement
- ✓ A partir de 11h Epreuves mania et mini ville
- ✓ 12h fin des épreuves et récompenses

NOM	PRENOMS	Date de naissance	Adresse	Téléphone

Selon le classement à 12h les jeunes ayant un bon niveau pourront participer aux épreuves de l'après-midi avec les écoles FFvélo de la Vienne

Annexe 4

CRITERIUM ROUTE (GRAVEL) ou VTT

DEPARTEMENTAL le 14 Mars 2026 à Saint Georges les Bx

LE CRITERIUM C'EST : de l'orientation, de la lecture de carte en trouvant des balises, de la mécanique, de la maniabilité et des connaissances générales.

Dés 13ans viens participer au critérium en équipe de 2 ou en individuel

Tous les moins de 13 ans sont les bienvenus et seront accompagnés par des initiateurs présents

La présence des moniteurs, initiateurs et animateur des clubs est fortement souhaité pour la bonne organisation

Les parents seront les bienvenus pour nous aider à l'organisation.

Programme de la journée :

8 h 30 accueil

9 h début des épreuves.

Matin :

-Vérification VTT

-Orientation lecture de carte et balise

-Connaissances générales

13 h pique-nique tiré du sac

Après midi :

-Maniabilité

-Mécanique

16h30 Remises des récompensés et goûté

Annexe 5

FORMATION ANIMATEURS INITIATEUR et JEF 2026

**Pour la formation JEF et Initiateur la formation Animateur est obligatoire.
Pour valider la formation animateur le PSC1 est obligatoire.**

FORMATION ANIMATEURS : Formation N°2382

- Inscription en ligne ou auprès du délégué formation départementale avant le 27 décembre
 - Code en ligne via votre espace et remplir quand même le bulletin en bas en précisant si vous souhaitez continuer initiateurs ou cocher JEF
 - Inscription par le DDF remplir le bas de la page
- Formation théorique en distanciel entre le 30 Décembre et le 24 Janvier
- Samedi 15 Février 10 rue de la comberie à Migné-Auxances
- Deuxième date selon besoin
- Attention seulement les stagiaires ayant fourni leur PSC1 et ayant fait la totalité de la formation seront validés

FORMATION JEF (Avant le 27 décembre) et INITIATEUR (à l'issue formation animateur)

- Avoir le PSC1
- Avoir validé la formation animatrice
- Inscription en ligne ou auprès du délégué formation régionale via le délégué départemental
 - Code en ligne via votre espace et remplir quand même le bulletin en bas
 - Inscription par le DDF remplir le bas de la page
- Formation théorique en distanciel entre le 01 Mars et le 21 Mars
- Samedi 28 Mars 10 rue de la comberie à Migné-Auxances
- 04 et 05 Avril lors des épreuves CRITERIUMS et CER régionaux
- Autre date selon besoin
- Attention seulement les stagiaires ayant réalisé la totalité de la formation seront validés

Nom : PRENOM.....

Club : N° LICENCE :

Adresse :

Code postal : Commune :

Mail : Téléphone : .../.../.../.../...

FORMATION :

ANIMATEUR

JEF

INITIATEUR



Annexe 6

Prévisionnel séjour féminin Lambon 28 au 30 août 2026

HEBERGEMENT + RESTAURATION pour 20 personnes	
Hébergement	871,50 €
Restauration	1 430,00 €
Total	2 301,50 €
Coût/personne	121,13 €

Transport des Bagages			
Désignation		Coût Total	Coût/personne
Frais de voiture	370 km x 0,28€ + 10 €	114,00 €	6,00 €
Frais de gasoil	37 l x 1,70€	63,00 €	3,32 €
		Coût/personne	9,32 €

Coût Total séjour / personne	139 €
Estimation pique-nique 2 x 10€	20,00 €
Participation Codep à déduire	19,00 €
Estimation coût final par personne	140 €

Annexe 7



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME



PASS'VÉLO

2026

DISPONIBLE EN MARS 2026

PASS'VÉLO

QUELS AVANTAGES POUR VOTRE CLUB ?

- Il vous permet d'accueillir de nouveaux pratiquants (débutants ou expérimentés) **pendant deux mois** et de leur faire découvrir et aimer l'ambiance de votre club.
- Il est une **transition parfaite** avant de s'inscrire pour une licence d'un an.
- Il peut être vendu **tout au long de l'année** sur vos organisations, sur les forums, sur vos randonnées hebdomadaires...
- Il sera associé à un **kit de communication gratuit** mis en place par la Fédération qui vous aidera à informer vos adhérents potentiels.

UN PASS'VÉLO VENDU = 10 € REVERSÉS AU CLUB ! *

Ensemble, faisons de l'accueil un pilier essentiel

VTT - ROUTE - GRAVI

DEUX OFFRES COMPLÉMENTAIRES POUR ACCUEILLIR DANS VOTRE CLUB



LE PASS'VÉLO ⁽¹⁾ UN TREMPLIN AVANT LA LICENCE !

Il vous permettra de créer un lien avec le pratiquant, de l'inviter à vos sorties et de l'accompagner dans sa découverte du club avec un process d'inscription très simple pour le club ⁽²⁾.

- › TARIF UNIQUE : **20 €**
- › DEUX MOIS POUR ESSAYER SANS ENGAGEMENT
- › L'ASSURANCE INCLUSE (Responsabilité civile et Individuelle accident)
- › DES RÉDUCTIONS SUR TOUTES LES RANDOS DE L'AGENDA NATIONAL
- › RENOUVELABLE UNE FOIS



LA LICENCE UNE ADHÉSION PREMIUM !

- › UNE ASSURANCE ADAPTÉE (RC, corporelle, matériel)
- › DES RÉDUCTIONS SUR TOUTES LES RANDOS DE L'AGENDA NATIONAL
- › UN ACCÈS AU CLUB AVANTAGES (réductions chez nos nombreux partenaires)
- › DE NOMBREUX VOYAGES ORGANISÉS PROPOSÉS (en France et à l'étranger)
- › UN RÉSEAU D'ENTRAIDES « CYCL'HÔTES » POUR LES VOYAGES À VÉLO

